

VERS UNE ÉTUDE INTRINSEQUE DU PROCESSUS DE PLANIFICATION : QUELS ASPECTS ET QUELLES DIFFICULTÉS ?

Wided ASSILA

Université Mohamed Seddik Benyahya de Jijel, Algérie

ORCID iD : [0009-0005-4617-9063](https://orcid.org/0009-0005-4617-9063)

wided.assila@univ-jijel.dz

Résumé : Cet article représente une étude du processus de planification dont le but est d'explorer d'une part son fonctionnement et d'autre part, de cerner les difficultés qui lui sont relatives. Dans cette optique, nous avons adopté une méthode descriptive inspirée des travaux issus de la psychologie cognitive et aussi de ceux de l'équipe Gric de l'université Lumière de Lyon II. Les résultats obtenus montrent que les connaissances thématiques du scripteur rendent facile la mobilisation du processus de planification, allège la surcharge cognitive de l'écriture et favorise la qualité du texte à produire.

Mots-clés : planification, rédaction conversationnelle, processus, connaissances thématiques, superstructure textuelle.

TOWARDS AN INTRINSIC STUDY OF THE PLANNING PROCESS: WHAT ASPECTS AND WHAT DIFFICULTIES?

Abstract: This article represents a study of the planning process with the aim of exploring both its functioning and its relative difficulties. With this in mind, we adopted a descriptive method inspired by the work of cognitive psychology and also the work of the Gric team of the Lumière University of Lyon II. The results obtained show that the writer's thematic knowledge makes it easy to mobilize the planning process, lightens the cognitive overload of writing and promotes the quality of the text to be produced.

Keywords: planning, conversational writing, process, thematic knowledge, textual superstructure.

Introduction

Dans une approche cognitive de la production écrite, la planification se définit comme un processus interagissant de manière récursive avec deux autres processus : la mise en texte et la révision (Hayes et Flower, 1980). Ce processus rédactionnel se décompose en trois sous-processus permettant : la récupération des idées depuis la mémoire à long terme ou l'environnement, leur organisation en un plan d'écriture et la définition de buts et sous buts permettant l'ajustement du texte aux objectifs de production. (Boudreau.G, 1995), (Alamargot.D & Chankoy.L, 2002) Mais ce processus n'est pas facile à mettre en œuvre et peut constituer une source de difficultés en particulier pour les novices par opposition aux experts. A travers cette étude, nous avons essayé de disséquer ce processus de planification afin d'apporter des éléments de réponse à notre problématique : comment la planification

est-elle mise œuvre ? Et quels problèmes peut-elle poser pour le scripteur ? Pour essayer d'apporter des éléments de réponse à notre questionnement, nous émettons les hypothèses suivantes : la planification est une étape cognitivement coûteuse ; les difficultés qui surgissent lors de la planification sont principalement relatives aux connaissances thématiques.

0.1 Méthodologie de recherche

-Public et corpus

Afin d'étudier le processus de planification et relever les difficultés qui lui sont relatives, nous avons choisi d'analyser l'enregistrement de la rédaction conversationnelle d'un texte argumentatif, réalisée par trois lycéens : Leila, Abdeljalil et Mohamed, inscrits en troisième année secondaire dans la filière Langues et Sciences Humaines. La rédaction conversationnelle appelée aussi conversation rédactionnelle est au centre d'intérêt de l'équipe GRIC « interaction, acquisition, apprentissage » des langues. C'est une situation dans laquelle deux protagonistes (au minimum) coopèrent à la rédaction d'un texte, « texte cible ». Ce dernier est, par conséquent, élaboré interactivement et conversationnellement et constitue le but de l'interaction. Cette situation implique la recherche par tous les individus d'une équipe de résultats bénéfiques autant pour eux-mêmes que pour le reste du groupe. (Apotheloz.D, 2005) Dans notre situation, les trois élèves devaient rédiger un texte argumentatif dans lequel ils prendraient position sur l'avenir du livre et ce à partir de deux thèses antithétiques : -le livre n'a plus d'avenir, il est remplacé par l'ordinateur, - le livre a encore un bel avenir devant lui. L'enregistrement de cette rédaction conversationnelle a compté à peu près deux heures et 50 pages de transcription.

-Principes d'analyse

Afin de décrire minutieusement le processus de planification dans son déroulement en temps réel et de cerner les difficultés qui s'y rapportent, nous avons fait appel à la méthode interactionnelle du produit au processus. Bouchard explique cette méthode comme suit : « après avoir analysé les caractéristiques positives (phénomènes récurrents) ou négatifs (fautes) du produit, nous cherchons leurs connaissances et leur mode de production. Pour ce faire, nous analysons dans un second temps, chacun des épisodes de production correspondants, à travers l'image qu'en donne l'interaction verbale entre les scripteurs. Cette procédure a été et sera utilisée par rapport à différentes situations de production collective ». (Bouchard.R, De l'oral à l'écrit en français, 1994) Nous nous sommes également référée aux principes d'analyse des interactions verbales, définis par Claire Kramsch : les tours de parole et les thèmes du discours. (Kramsch.C, 1984)

0.3 Conventions de transcription

En ce qui concerne les conventions de transcription, nous nous sommes fortement inspirée de celles proposés par Claire Blanche Benveniste (1990) et de celles de Annie Chalivet (1995).

- Les élèves sont désignés par la première lettre de leurs prénoms, en majuscule :

A : Abdeljallil

M : Mohamed

L : Leila

G: groupe

Chaque initiale est précédée d'un chiffre indiquant le numéro de la prise de parole de chaque élève.

- La notation des pauses et des interruptions est faite de façon approximative, sans mesure technique:

/./ : pause très courte.

/../ : pause moyenne.

/./ : pause longue.

- Les difficultés d'écoute :

x : syllabe incompréhensible.

xxx : suite de syllabes incompréhensibles.

- Les chevauchements de parole :

- Les portions d'énoncés produits en même temps sont intégralement soulignées

- Les marques d'intonation :

< : intonation descendante.

> : intonation montante.

- Les remarques du transcripteur sont mentionnées entre parenthèses : ()

- La traduction en français des passages en arabes est en italique entre parenthèse : ()

- La succession rapide des tours de parole est notée par : /

- Les énoncés produits en une langue autre que la langue française, sont notés entre crochets :

[]

- Le passage à la langue arabe est transcrit selon l'API :

ج dj, خ kh, ه h, ع f, غ gh, ق q, ت t, أ a, ي j, ش sh, و w, ث th,

1. L'analyse

1.1 Description du développement de la rédaction

La rédaction du texte argumentatif s'est déroulée en trois étapes. La première (tdp n°38-592) consiste en la lecture de la consigne et l'élaboration d'un plan préalable à la rédaction. Ce premier plan comporte les idées directrices du texte à rédiger : la thèse, l'antithèse, une double liste d'arguments, les deux conclusions partielles. La deuxième partie

(tdp n°593-1163) concerne la rédaction et la révision simultanée du texte. En effet, chaque phrase ou segment de phrase, avant d'être inscrit sur le brouillon, fait généralement l'objet de négociations, de reformulations et peut être modifié après son inscription. La troisième (tdp n°1664) est réservée à la relecture finale du texte produit.

1.2 Analyse de la planification

Dans le cas de la rédaction conversationnelle que nous tentons d'analyser, la planification commence au tour de parole 38 par une proposition de Leïla sur la méthode de travail. Elle vient juste après la lecture de la consigne.

38 L: ça vous va de commencer d'abord par un plan ././ général.

39A : mhm ././ d'accord.

Dans cette phase, les participants s'orientent vers un texte à venir. Ils décident alors de commencer d'abord par un plan général qui contiendra les idées directrices du texte à produire et qui les guidera tout au long de la rédaction. Ils procèdent alors par la définition des trois parties composantes du texte : introduction, développement, conclusion (tdp 40 - 43) et réfléchissent ensuite sur le contenu de chacune de ces parties à partir du tdp 44. Commencant par l'introduction, Leïla prend l'initiative et sollicite ses camarades sur ce que pourrait contenir cette partie pour ensuite proposer directement son idée.

44 L : bon././ l'introduction ././ qu'est ce qu'on doit././ qu'est ce qu'on pourrait bien mettre dedans ././ ou bien././ c'est la situation problématique ././ c'est ././ le le le le ././c'est le dilemme entre le livre et l'ordinateur.


Leïla juge alors que l'introduction doit présenter le dilemme entre le livre l'ordinateur. cette proposition a été approuvée par Abdeljalil (tdp 44 - 49). Si l'idée de l'introduction est une proposition de Leïla, la définition des deux idées antithétiques du développement est le résultat d'une longue négociation de la part des trois co-rédacteurs.(tdp 50 – 76) bien que celles-ci soient bien explicitées dans la consigne. Cette négociation débouche alors sur deux idées principales :

La thèse : vive l'ordinateur ou les gens qui sont pour l'ordinateur.

L'antithèse : les gens qui sont pour les livres.

Après avoir défini oralement les idées de l'introduction et du développement, les élèves décident de les inscrire sous forme d'un plan. Abdeljalil s'est chargé de cette opération. (tdp 77-86)

À partir du tdp 87, commence une discussion sur le choix des arguments défendant la thèse (vive l'ordinateur). Cette phase s'annonce par une réplique de Leïla.

87 L : qu'est-ce qu'on pourrait bien avancer comme argument 

La formulation de ce dernier s'est faite par la participation des trois partenaires. Leila amorce le début de la phrase (« l'ordinateur est un moyen rapide ») pour que Mohamed propose (« hautement technologique ») et enfin Abdeljalil qui complète la phrase en avançant (« qui facilite les recherches »). A ce niveau chacun des élèves a déclaré son accord pour la proposition de l'autre. (tdp 88-113). À un certain moment de la formulation du premier argument (« l'ordinateur est un moyen rapide et hautement technologique qui facilite les recherches »), un premier problème, en relation avec les connaissances thématiques, surgit. C'est lorsque Leila a voulu démontrer par des exemples la rapidité de l'ordinateur.

- 93 L: (en parlant de l'ordinateur) pourquoi il est rapide /../quelqu'un s'y connaît en ordinateur ➔ (en riant)
 94 A: pas du tout (rire)
 95 L: enfin on s'y connaît pas k
 96 A: mais on va essayer quand même.

Etant profane en informatique, Leila demande à ses co-rédacteurs s'ils ont des connaissances sur l'ordinateur. Abdeljalil a donné une réponse négative alors que Mohamed a gardé le silence. A notre sens, si les élèves connaissaient au préalable le sujet à traiter, ils auraient pu collecter les connaissances thématiques nécessaires et par conséquent, un tel problème ne serait sûrement pas posé. Les tdp 116 -190 consistent en des discussions sur le choix des deux derniers arguments et leur classement. Leila commence par une formulation du deuxième argument (« l'ordinateur est un moyen de distraction ») et le classe directement comme le plus faible. Ensuite, elle l'illustre par des exemples (« jeux et musique »). Abdeljalil ajoute alors un autre exemple (« regarder les films »). A ce niveau, l'intervention de Mohamed a porté sur la distinction entre le livre et l'ordinateur. Il réplique difficilement que celle-ci réside dans la quantité d'information que peut contenir un ordinateur. Cette idée sera prise, par Leila, comme un troisième argument. Enfin, les élèves reprennent les trois arguments et Leila se charge de leur classement en ajoutant deux exemples pour le second (« web et internet »). Les arguments paraissent alors sous la forme suivante :

- a. l'ordinateur est moyen de distraction. Ex : jeux, films, musique.
- b. Il facilite les recherches. Ex : web et internet.
- c. Il contient plein d'informations.

Le deuxième problème signalé au niveau de la formulation des arguments de la thèse réside dans la difficulté de traduire en français son idée.

- 150 M : [kifefj ngulu /../ wasaɣ] (comment dire « vaste » ?)
 151 A : vaste
 152 M : mhm

- 153 L : [wasaḡ] (*vaste*) comment
 154 M : bon le livre [ḡandek mahdud] (*limité*) ./ limité/
 155 L : tandis que l'autre
 156 M : tandis que l'ordinateur il il il te donne il te donne tout/
 157 A : c'est ça
 158 M : toutes les informations qui ./ concernent/
 159 A : qui concernent le commerce la la culture la science>
 160 M : la science voilà

Mohamed a une idée mais éprouve la difficulté de l'exprimer en langue française. C'est pourquoi, il demande de l'aide aux deux autres membres du groupe. Nous nous demandons comment Mohamed pourrait résoudre ce problème s'il était seul, en situation de rédaction. Peut être qu'il renoncerait à son idée au profit d'une autre dont l'expression serait plus facile ou bien encore, il consacrerait davantage de temps à essayer de trouver les mots qu'il faut. Après avoir noté les arguments défendant la thèse, Leila annonce le passage à la première conclusion partielle (191 L : ça c'est les ./ donc la conclusion /). Elle propose alors (« l'ordinateur est nécessaire et prend le dessus »). Abdeljalil énonce (« l'ordinateur est incontournable »), alors que Mohamed était préoccupé par la synthèse du travail déjà fait. Dans cette discussion qui a occupé les tours de parole 191 à 242, les deux premiers élèves n'arrivent pas à se fixer sur une idée puisque chacun d'eux essaye d'imposer la sienne. Mais l'intervention de Mohamed, qui paraît au début bizarre à Leila, a pu mettre fin à ce conflit : Mohamed propose (« l'ordinateur est un livre ») et essaye d'expliquer son idée sous une demande de Leila. Il énonce alors (« une référence ou une source »). Cette dernière réplique inspire Leila quant au contenu de la première conclusion partielle : (« l'ordinateur est une source d'information et de plaisir »). En conséquence, Abdeljalil renonce à son idée et déclare à l'instar de Mohamed son accord. Au tdp 243, Leila pose une question ouverte, annonçant le passage au choix des arguments en faveur de l'antithèse. Etant très attentif au cours de la rédaction, Abdeljalil rappelle à Leila la nécessité de marquer la transition entre les deux thèses antithétiques par l'emploi d'un articulatoire logique. Leila propose alors la conjonction (« cependant ») (tdp 244- 248) et sollicite à nouveau ses partenaires quant à la deuxième liste d'arguments. La production de la première version du premier argument est le résultat d'une collaboration entre Leila et Mohamed : (« le livre est plus ancien que l'ordinateur ») (tdp 249 – 273). Voulant expliciter davantage, les élèves se trouvent confrontés à un autre problème qui concerne toujours l'absence de connaissances thématiques. Examinons alors l'extrait suivant :

- 274 L : en fait ./ le premier livre il a été imprimé quand ➔
 275 M : hein
 276 L : 18^{eme} 17^{eme} siècle ➔ (Leila pose une question)
 277 A : peut être bien
 278 M : je ne sais pas
 279 L : imprimé j'ai dit imprimé pas

- 280 A : [hif] (*oui*) imprimé
 281 L: parce qu'écrit ././ on avait bien avant/
 282 A: mhm mhm mhm
 283 L: les romains ././ les égyptiens ././ ils utilisaient /
 284 A: ce sont les chinois qui ont utilisé l'imprimerie pour la première fois ././ les
 chinois
 285 L: les chinois (étonnement)
 286 M: les chinois (étonnement)
 287 L: (en riant) une nouvelle information je ne savais pas ././ alors comme argument n°1 ././
 qu'est ce qu'on pourrait bien mettre →

Pour bien démontrer l'ancienneté du livre par rapport à l'ordinateur, Leila demande à ses co-rédacteurs la date d'impression du premier livre. Mohamed, ne s'attendant pas à une telle question, déclare son ignorance alors que Abdeljalil affirme que l'utilisation de l'imprimerie, pour la première fois, revient aux chinois, sans préciser la date. Cette réponse engendre l'étonnement des deux autres élèves et déclenche des rires chez Leila. Ce problème ne trouve pas de résolution et les élèves reprennent la recherche d'idées pour les arguments. Celle-ci constitue un long moment de discussions et de négociations (tdp 288 – 473). Leila estime le livre comme (« un moyen de détente »), Mohamed propose (« le livre est l'ami intime de l'homme »). Cette phrase déclenche une discussion qui se termine par une remise en question du sujet de rédaction.

- 318 L : dans notre société ././ algérienne surtout je vois pas l'intérêt du livre ou
 de l'ordinateur/
 319 M: on peut parler de ça
 320 A: bien sur
 321 M: mhm mhm
 322 A: chez nous c'est pas ././ on a rien du tout ni livre ni ordinateur
 323 G: (rire)
 324 M: y a des gens qui
 325 A: [kteb] (*livre*) (avec ironie)
 326 G: rire
 327 A: non c'est la vérité

Cet extrait du corpus représente la fin de la discussion sur la comparaison entre le livre et l'ordinateur. Les élèves constatent que l'utilisation de l'un ou de l'autre varie selon la génération, le pays et selon la culture. En se référant à la société algérienne, Leila démunit le livre et l'ordinateur de tout intérêt et affirme ensuite qu'ils sont inexistantes chez l'algérien. Le groupe s'est alors mis à rire. Abdeljalil va jusqu'à prononcer « kteb » d'une manière ironique. A notre sens, cela sous-entend que personne ne lit des livres. Malgré cette remise en question du sujet de rédaction, les élèves reprennent l'élaboration du plan. (328 A : donc le livre a encore sa ././ place parmi nous). Nous pensons que cette contradiction constitue un

problème planificateur important : comment peut-on défendre une idée à laquelle on ne croit pas ? Les tours de parole 329-391 constituent une intervention de Leila. Celle-ci effectue un choix et un classement des arguments de la manière suivante : 1- Moyen de relaxation pratique, exemple : les romans de poche. 2- invention classique. A ce niveau, les contributions des deux autres élèves se réduisent en des signes d'accord ou des reprises des formules de Leila. A partir du tdp 392, les co-rédacteurs tentent de produire un dernier argument. Cette opération s'avère très difficile car toutes les idées proposées manquaient de pertinence. En fin, Abdeljalil résout ce problème en proposant (« le livre est une source de connaissance »). Leila reprend alors les arguments déjà faits et leur rajoute cette dernière proposition comme l'argument le plus fort. Mais elle renonce à ce classement et réorganise à nouveau les arguments à partir du tdp 470 : 1- moyen de relaxation pratique. 2- moyen d'information. 3- invention classique. La production de la deuxième conclusion partielle n'a pas été sujet de négociation. C'est une proposition de Abdeljalil, immédiatement validée par les deux autres membres du groupe. (« le livre reste l'ami intime de l'homme »). Cette étape occupe les tours de paroles 474-483. Si la deuxième conclusion partielle a été facilement élaborée, la production de la conclusion générale a posé problème aux co-rédacteurs et a été objet d'une longue négociation (tdp 484- 523 puis 530- 535). L'extrait suivant nous montre la conception de chacun des élèves de la conclusion générale en fonction de sa perception de la superstructure textuelle du texte argumentatif.

- 484 L: (passage occulté) la troisième et la dernière partie qui est la conclusion générale /
 / alors quel est ton point de vue toi (en s'adressant à Abdeljalil)
- 485 A: on doit être ./ proche de la conclusion 2 donc /
- 486 L: non non je veux avoir ton propre point de vue
- 487 A: bien sûr bien sur euh bien qu'il soit l'ordi bien qu'il soit l'ordinateur pratique euh
 consiste euh comprend plutôt l l l les dernières euh inventions que ça soit
 ./ dans le domaine /
- 488 M: scientifique
- 489 A: voilà science/
- 490 M: commerce/
- 491 A: histoire le livre ne perd pas sa place ./ il reste l'ami intime de l'homme
- 492 L: qu'est ce que tu penses toi (en s'adressant à Mohamed)
- 493M : moi je pense que l'ordinateur euh il est mieux il est plus maniable il est plus riche
 que le livre dû à sa facilité rapidité sa richesse en/
- 494 A: mais Mohamed la conclusion générale doit être proche à la deuxième conclusion
 partielle
- 495 L: elle peut être aussi un point de vue personnel
- 496 M: justement aussi [ana ɕlah]/ (moi pourquoi ?)
- 497 L: (en s'emparent de la parole) tu peux essayer pardon/
- 498 A: non/
- 499 L: de mettre tu peux être au milieu ni livre
- 500 A: bien sur c'est notre opinion

- 501 L: pourquoi parce que l'ordinateur a son propre charme le livre a aussi/
 502 A: bien sur /
 503 L: son propre charme on peut pas nier le rôle du livre ni le rôle de l'ordinateur
 504 A: mhm justement ce qu'on a dit que le livre ne perd pas sa place a coté de l'ordinateur
 505 M: de l'ordinateur
 506 L: voilà
 507 M: comme il faut être près de la deuxième conclusion partielle euh donc il faut donner
 508 A: qu'est ce qu'on doit faire
 509 L: [ana] (*moi*) pour moi on doit être juste au milieu moi personnellement le livre a son
 propre charme pour moi/
 510 A: c'est ça/
 511 L: et l'ordinateur aussi
 512 M: tu n'es ni pour ni contre toi ././ voilà
 513 A: [aɲa] (*non*) pour le livre et pour/
 514 L: pour le livre et pour l'ordinateur
 515 A: pour l'ordinateur
 516 L: pour le livre comme moyen de distraction de /./ / pour l'ordinateur comme moyen de
 rapidité et
 517 A: mhm c'est ça
 518 L: donc un grand oui pour le livre/././ on va développer ça ça va pas être comme ça (rire)
 et un grand oui pour l'ordinateur
 519 A: on doit justifier
 520 L: hein
 521 A: pourquoi oui pour le livre et pourquoi oui
 522 M: peut être au milieu donc
 523 A: hein
 (Tours de paroles occultés : séquence parallèle)
 530 A : conclusion générale
 531 L: on verra ce qu'on peu bien faire j'espère que vous êtes d'accord pour/
 532 A: bien sur bien sur
 533 L: pour la conclusion générale pour le livre et pour l'ordinateur
 534 A: oui bien sur bien sur
 535 L: j'espère que vous l'êtes au plus profondément (rire) ././ alors l'introduction qu'est ce
 qu'on pourrait bien mettre dans l'introduction

L'extrait ci-dessus, représente un problème qui s'est manifesté lors de la production de la conclusion générale et qui démontre la non maîtrise de la superstructure textuelle du texte argumentatif par deux élèves du groupe, Leila et Mohamed. Selon le plan dialectique, la conclusion générale du texte argumentatif et qui comporte l'avis de l'auteur, doit être plus proche de la deuxième conclusion partielle. Les élèves doivent ainsi adhérer à la deuxième thèse selon laquelle le livre a encore un bel avenir devant lui. Ils doivent parallèlement réfuter la thèse annonçant la mort du livre face à l'ordinateur sans pour autant nier les bienfaits de ce dernier. Mais Leila et Mohamed pensent qu'il faut être pour le livre et contre

l'ordinateur. Seul Abdeljalil a compris ce qui doit être fait à ce niveau. Répondant à la question ouverte de Leila, demandant l'avis personnel de chacun de ses collaborateurs, Abdeljalil affirme que le livre ne perd pas sa place, il reste l'ami intime de l'homme bien que l'ordinateur comprenne toutes les dernières inventions dans tous les domaines. Pour sa part, Mohamed déclare son choix pour l'ordinateur puisqu'il est, selon lui, mieux que le livre du point de vue de la rapidité et de la richesse en information. Tout au long de la discussion, Abdeljalil n'a cessé de rappeler aux deux autres qu'il faut respecter la structure du texte argumentatif mais toutes ses tentatives étaient vaines puisque Leila tenait à sa prise de position. Après avoir écouté l'avis de chacun, Leila donne en dernier son opinion et déclare son choix pour l'ordinateur et pour le livre, en même temps, puisque chacun, selon ses propres termes, a son charme. Par suite, Abdeljalil réplique que c'est justement ce qu'il faut faire, en ce sens que le livre ne perd pas sa place devant l'ordinateur. En fin, Leila propose « un grand oui pour l'ordinateur et un grand oui pour le livre ». Cette proposition a été approuvée par les deux autres membres du groupe.

Le problème de la gestion du temps a été évoqué au cours de la production de la conclusion générale. Celui-ci a occupé les tours de paroles (524 -529) :

524 M: il faut gagner du temps

525 L: pourquoi ➔

526 A: non on a encore le temps

527 L: non non non

528A : on a encore le temps

529 : on a on a ça nous a pris 20 minutes pour faire ça donc il reste à développer et ça c'est /../ bon maintenant c'est le grand développement [dork] il va /../ il va falloir /../ développement

A un certain moment de la planification, Mohamed fait rappeler à ses collaborateurs qu'il faut gagner du temps. Ces derniers n'ont pas accordé de l'importance à cette remarque car ils croient qu'ils en ont encore suffisamment. Si Leila et Abdeljalil négligent la notion de temps à cette étape de la planification, ils en subiront les conséquences, un peu plus loin, lors de la mise en texte. Les co-rédacteurs ont maintenant terminé l'élaboration du plan général qui va les guider dans la rédaction proprement dite du texte. Mais avant d'aborder cette deuxième étape, ils entament une discussion dont le début concerne les inconvénients du livre et de l'ordinateur (tdp 536 – 543) . A ce moment-là, nous avons relevé un autre problème auquel les trois élèves n'ont pas fait attention. Il s'agit de la pertinence des arguments. Examinons alors le passage suivant :

536 A: de toute façon ils n'ont aucun inconvénients (en parlant du livre et de l'ordinateur)

537 L: [fjif] (oui) voilà si l'ordinateur a des inconvénients

538 A: par exemple

539 L: surtout la vue hein un ordinateur sans filtre ça esquinte

540 A : oui il faut prendre des précautions

541 L: mais mais non mais l'ordinateur est beaucoup plus ././ puisque t'es juste collé le livre tu peux faire ça (c'est-à-dire le mettre à distance des yeux)l'ordinateur tu es collé il faut un filtre c'est ././ automatique

542 M: mais collé ././ ça influence sur les yeux ça /

543 L: nous déjà on regarde trop la télé ././ on lit trop ././ on utilise l'ordinateur donc

Dans ce passage, Leila trouve un inconvénient de l'ordinateur : c'est qu'il est nocif pour les yeux. Selon elle, le livre peut être placé à distance des yeux, chose qui ne peut pas être faite avec l'ordinateur. Cela implique donc, l'utilisation d'un filtre. La nocivité de l'ordinateur constitue, à notre sens un contre argument pertinent qui aurait pu être utilisé en faveur du livre et qui aurait sûrement un effet persuasif important. Mais les élèves ne se sont pas rendu compte de l'importance de cet argument et n'ont même pas songé à l'inscrire.

Discussion

Lors de planification de ce texte argumentatif « pour ou contre le livre », les co-rédacteurs ont éprouvé un certain nombre de difficultés relatives à la schématisation générale de ce texte. D'abord et faute de connaissances en rapport avec le sujet à traiter, ils avaient du mal à produire des arguments judicieux et à les étayer par des exemples. Par ailleurs, ils étaient indécis quant au contenu de certaines parties du texte, la conclusion générale, à titre d'exemple. Pour cela, nous estimons que faire précéder l'écriture d'une phase de lecture se veut indispensable. Un autre problème concerne la mise en mot des idées. Nous avons en effet assisté lors de l'analyse à des moments où les trois partenaires ne parvenaient pas à traduire en français un mot ou une expression. Ils se posaient alors des questions comme « comment on dit en français (expression en arabe) ? » Parfois, ils étaient en mesure de résoudre ce problème mais d'autres fois, ils adoptaient une stratégie d'évitement : renoncer à l'idée et la remplacer par une autre, facile à exprimer. A cela s'ajoute le choix du sujet. Celui-ci peut être une entrave non seulement à la planification mais aussi à la rédaction en général. (322 A: chez nous c'est pas ././ on a rien du tout ni livre ni ordinateur). Cette réplique de A sous-entend une remise en question du sujet à traiter.

Conclusion

La planification est un moment important de la rédaction. Elle consiste en la récupération des informations depuis la mémoire du scripteur et leur organisation. Cette opération dépend de la base de connaissances du scripteur à propos du domaine évoqué, de la superstructure du texte à rédiger et des enjeux rhétoriques et pragmatiques de la rédaction. Nous avons remarqué que plus les connaissances sont disponibles, plus le texte est riche en idées, plus l'organisation est pertinente et moins coûteuse. Les connaissances, à propos du destinataire, par exemple, orientent les décisions du scripteur quant au choix et au classement des arguments. Un argument peut être persuasif et convaincant pour un lecteur comme il peut ne pas l'être pour un autre. Par ailleurs, la maîtrise de la superstructure du texte à produire présente un avantage en ce sens qu'elle guide l'organisation des

informations, ce qui épargne au scripteur un coût cognitif important. En somme, un scripteur possédant des connaissances insuffisantes, investi beaucoup de temps et d'attention à la planification au dépend de la mise en texte et de la révision. En plus des connaissances préalables et du temps, le choix du sujet à développer n'est pas à négliger. Un sujet qui n'est pas adapté au contexte socioculturel du scripteur, lui sera un obstacle. Dans le cas d'une argumentation par exemple, défendre une idée à laquelle on ne croit pas s'avère difficile. Au terme de cette étude, nous avançons quelques propositions qui pourraient rendre facile la planification : il faut s'assurer que l'élève, avant de se lancer dans la rédaction d'un texte, dispose de connaissances suffisantes en relation avec le thème à traiter, la superstructure du texte à rédiger et les enjeux pragmatiques de la rédaction.

Références bibliographiques

- Alamargot.D, & Chankoy.L. (2002). Les modèles de rédaction de textes. Dans Fayol(dir.), *Production du langage*, Paris: Lavoisier, 45-63
- Apotheloz.D. (2005). Progression du texte dans les rédaction conversationnelles: les techniques de reformulation dans la fabrication collaborative des textes. Dans Bouchard.R, & Mondada.L, *Les processus de la rédaction collaborative*, Paris: L'Harmattan, 165-199
- Bouchard.R. (1994). De l'oral à l'écrit en français langue étrangère: les procédés d'intégration discursives. Dans Py.B, *l'acquisition d'une langue seconde* (pp. 103-126). Neuchatel: Institut linguistique de Neuchatel.
- Bouchard.R, & De Gaulmyn.M.M. (1997). Méditation verbale et processus rédactionnel: parler pour écrire ensemble. Dans Grossen.M, & Py.B, *Pratiques sociales et médiations symboliques*, Paris: Editions scientifiques européennes, 153-171
- Boudreau.G. (1995). Les processus cognitifs en production de textes et l'intervention pédagogique. Dans Boyer.G, *La production de textes, vers un modèle de l'enseignement de l'écriture*, Québec: Logiques, 221-249
- Kramsch.C. (1984). Interaction et discours dans la classe de langue. Paris: Hatier.